

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE  
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le **25 OCT 2021**

N° **21-01110** /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

-----  
**COMMUNIQUE**

Les candidats précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de **cent soixante (160) Médecins spécialistes, session 2021**, déclarés admis en remplacement de candidats défaillants, sont invités à la séance consacrée aux choix de filières, par ordre de mérite, à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), **le samedi 30 octobre 2021, à 9h 00 mn.**

Les filières sont :

N°	SPÉCIALITÉS	NOMBRE DE POSTES
01	Anatomie Pathologie	01
02	Chirurgie Cardiaque	02
03	Chirurgie Générale	06
04	Endocrinologie	02
05	Hépto-Gastro-Entérologie	01
06	Médecine Légale	01
07	Neurochirurgie	04
08	Neurologie	01
09	Oncologie Médicale	02
10	ORL et Chirurgie Maxillo-Faciale	01
11	Traumatologie	01
12	Maladies Infectieuses	01
13	Anesthésie Réanimation	01
	<b>Total</b>	<b>24</b>

Par ailleurs, les candidats sont informés que le choix par procuration est autorisé.

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire Général

**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etat

